



Regards

sur Flourens



Bonne année
2011

n° 32

Janvier
2011

Magazine d'informations municipales



Le mot du Maire



La période des fêtes de fin d'année, de Noël et de nouvel An, revêt toujours un caractère particulier, symbolique et significatif.

C'est évidemment le moment où, dans l'apaisement et la sérénité, s'expriment avec force et attention, l'attachement familial et le bonheur des enfants, la considération et la reconnaissance à nos anciens et à tous ceux qui ont œuvré pour le bien public.

En ces circonstances heureuses, nos pensées vont vers ceux qui souffrent, vers les malades et vers les plus démunis et nous mettons tout en œuvre pour ne pas les oublier et leur apporter notre soutien.

Sans négliger la vie quotidienne des Flourensois, en prenant en compte dans leur proximité les problèmes qui se posent, en contribuant à améliorer sans cesse les services à la population, en préservant avant toute chose l'intérêt général, nous ne perdons pas de vue que la responsabilité pour laquelle vous nous avez fait confiance doit principalement permettre de préparer l'avenir de notre commune et de ses habitants, les faire rentrer dans la spirale du cercle vertueux afin de mieux faciliter la résolution des difficultés et problèmes auxquels nous sommes en permanence confrontés. C'est tout le sens de l'adhésion de notre commune à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT).

Ainsi 2011, par les nombreuses réalisations qui sont prévues, va permettre de concrétiser effectivement et de façon significative les annonces antérieures qui, toutes, correspondent à des projets essentiels pour notre village et pour les conditions de vie des Flourensois.

C'est en construisant le futur, en donnant du sens à notre action, en pratiquant la seule politique qui compte et qui a pour objectif principal de servir notre commune et d'offrir à ses habitants dans tous les domaines, les meilleures et les plus larges possibilités que notre Conseil Municipal aborde l'année nouvelle.

Nous formulons le vœu, que pour le bénéfice de tous nos concitoyens, 2011, malgré une période délicate et difficile, nous donne les moyens de confirmer et de réaliser tous ces projets.

C'est avec cet espoir que nous vous présentons, à vous, vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Didier Cortes, Maire

Regards sur Flourens

Contact mairie
 mairie@flourens.fr
 info-comm@flourens.fr
 05 61 83 60 19
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial
 Rudolphe Bert
 Anne-Lise Camus
 Didier Fériol
 Marie-Claire Labédan
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
 MicroSophia Communication
 05 62 71 01 26

Correspondant de la Dépêche du midi

Que vous soyez particuliers, professionnels ou autres, et si vous désirez qu'une information paraisse sur la Dépêche du Midi (faits divers, informations, collectionneurs d'objets particuliers, personnages particuliers, phénomènes particuliers ou tout autres sujets), contactez moi ! Je suis correspondant de la Dépêche du Midi, pour Flourens, Michel Ameur : 05 34 66 93 10 ou 06 32 60 57 10. À bientôt.

Le mot du Conseiller Général

Une réforme territoriale qui bride l'action des collectivités locales.

Après un an de discussions entre l'Assemblée Nationale et le Sénat, la commission mixte qui devait trouver un compromis entre les propositions des deux assemblées s'est réunie. Le texte retenu est pour l'essentiel celui de l'Assemblée Nationale.

Plusieurs mesures « phare » de cette réforme méritent toute notre attention car l'action locale pourrait être considérablement modifiée.

- Le nouveau dispositif du conseiller territorial, qui remplacera les conseillers régionaux et généraux. Élu sur un mode de scrutin uninominal à deux tours pour 6 ans (avec un seuil de maintien au second tour égal au moins à 12,5 %) et sur un territoire qui sera celui de la circonscription législative, il siègera au sein des deux assemblées, départementale et régionale.
- La suppression de la clause générale de compétence reportée au 1^{er} janvier 2015 signifie qu'à l'avenir les compétences attribuées aux collectivités le seront à titre exclusif excepté pour certains domaines tels que la culture, le sport et le tourisme. Cette mesure limite l'action du département et de la région et inquiète fortement les maires dans un contexte budgétaire et financier déjà contraint.
- Une forte limitation des financements croisés (sauf pour les petites mairies) sans lesquels nos communes ne pourraient lancer de grands projets.

Les futures métropoles pour les intercommunalités de plus de 500 000 habitants exerceront certaines compétences de plein droit, en lieu et place, des communes, des départements et des régions. Sous couvert d'une réforme institutionnelle, ce projet de loi réduit de façon drastique l'intervention locale. Or cette dernière participe au quotidien à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens, comme le montre par exemple l'extension et la restructuration de l'école primaire de Flourens dont les travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 414 651 euros.

Élu local, je crois profondément en l'action de nos collectivités, complémentaires dans leurs interventions, et garantes d'un accès équitable au service public.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une heureuse année 2011.

Alain Fillola

Conseiller Général du canton de Toulouse 8

Les vœux aux employés municipaux

Le 17 décembre dernier, Monsieur le Maire, entouré de son Conseil Municipal a reçu à la salle des fêtes tout le personnel communal. Ils étaient particulièrement nombreux cette année puisque, outre les employés du service technique, du service administratif et de l'école, l'équipe du CLAE, CLSH et du CAJ était au grand complet. Cette réception, qui s'inscrit dans une longue tradition, avait pour but de les remercier pour leur travail effectué tout au long de l'année.

Merci donc au personnel administratif pour sa compétence et la qualité de son accueil dans des conditions parfois difficiles, merci au personnel des écoles et aux équipes des centres de loisirs pour l'entraîn et le pro-

fessionnalisme dont ils font preuve, merci au service technique, qui dans des conditions climatiques parfois difficiles, participe au fonctionnement et à l'embellissement de notre commune, et merci, enfin, au Policier Municipal dont l'amabilité, le dévouement et la compétence sont unanimement reconnus dans le village.

À noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, pour des raisons personnelles, un employé a exprimé le vœu de rejoindre la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT).

Après le discours de remerciements d'usage, la réception s'est terminée par le traditionnel « pot de l'amitié ».



Compte-Rendu des

4

Conseil du 4 novembre 2010

■ Demande d'adhésion de la commune de Flourens à la CUGT (Communauté Urbaine du Grand Toulouse)

16 communes sont actuellement en demande.

➔ La demande d'adhésion de la commune à partir du 1/01/2011 est votée à l'unanimité.

Dans le cadre de l'adhésion, l'approbation des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers en matière de ZAC et ZAE est votée à l'unanimité bien que la commune de Flourens ne soit pas concernée (pas de ZAC ni ZAE sur la commune).

■ Questions diverses

- L'inauguration du chemin « l'arbre à portée de

main » avec audio guide est reportée au début de l'année 2011. Des plantations vont être effectuées au bout du chemin par « Arbres et paysages d'autan ».

- Devis pour complément de signalétique pour la zone industrielle : 2934 €.

- Purge du droit de préemption au lotissement « les sentiers du lac ».

- La commission « service à la personne » a pris contact avec la MSA pour la mise en place d'ateliers « Bien Vieillir ». Il est nécessaire d'avoir un minimum de 10 personnes et un maximum de 15 personnes pour que ces ateliers fonctionnent.

Conseil du 17 décembre 2010

■ Extension du périmètre de la CUGT

➔ Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'extension du périmètre de la CUGT et la composition du Conseil de Communauté désormais composé de 123 délégués, dont 13 délégués supplémentaires (nouveaux entrants) et 1 délégué pour Flourens.

■ Tarifs CLAE, CLSH, CAJ

➔ Les nouveaux tarifs et règlements ont été votés à l'unanimité (détail p. 6 et 7).

■ Remplacement des planches de rives de l'école maternelle et de la mairie

- 2045,16 € pour l'école
- 2963,69 € pour la mairie

Les demandes de subvention ont été faites au Conseil Général.

■ Divers

- L'Orchestre de Chambre de Toulouse se produira à Flourens le jeudi 21 avril à 20 h 30.
- Financement de la formation du personnel municipal pour 6 118 € sur 2 ans.

Bibliothèque municipale

Un comité de choix... visionnaire.

La Bibliothèque municipale de Flourens à l'instar de sa grande sœur la Bibliothèque de Toulouse, Bibliothèque municipale à Vocation Régionale, œuvre pour favoriser l'accès de tous les publics à la culture, à l'information et au loisir. Dans ce contexte, la bibliothèque tente de :

- Développer une politique de promotion du livre et de la lecture ;
- Contribuer à la promotion et à la diffusion de la création culturelle, notamment au travers de manifestations en lien avec l'association Florus. À cette fin, chaque année, la bibliothèque reçoit de la municipalité une dotation qui lui permet d'acheter les ouvrages qui font la joie des petits

et grands. Ces achats viennent compléter les prêts de la Médiathèque.

Mais la sélection des livres est un art difficile : il faut connaître les goûts des lecteurs, anticiper les ouvrages qui feront référence.

Depuis plusieurs années, vous l'aurez peut être constaté, l'équipe de bénévoles qui travaille pour le bien de la collectivité, ne s'est guère trompée dans ses choix ! En effet, avant même l'attribution des nombreux prix littéraires à l'automne, le fond de la bibliothèque mettait déjà en exergue les ouvrages primés.

Retrouvez ces ouvrages avec l'agenda des manifestations.

conseils municipaux

Conseil du 14 décembre 2010

■ Les délibérations suivantes ont été portées au vote et votées à l'unanimité :

- Convention avec la CUGT concernant le transfert d'un personnel de la commune de Flourens à la CUGT.
- Fixation du prix des copies des documents administratifs :
 - A4 : 0,30 € ;
 - A3 : 0,35 €.
- Fixation du tarif de location de la salle des fêtes :
 - Location : 170 € (1/2 tarif pour les employés municipaux) ;
 - 1000 € de caution.
- Fixation du montant de la redevance d'assainissement : 0,81 € le m³.
- Fixation du montant de la PRE (taxe de raccordement au Réseau tout-à-l'égout) :
 - 2500 € par logement.
- Fixation de l'indemnité de gardiennage (cimetière) : 460 €
- Fixation du tarif des inscriptions à la Bibliothèque :
 - 14 € pour les habitants de Flourens ;
 - 10 € pour les étudiants ;
 - 21 € pour les extérieurs.
- Fixation du prix de l'emplacement pour le vide-grenier organisé par le Centre Animation Jeunesse (CAJ) le 16/01/2011 :
 - Place : 12 € ;
 - Boisson : 1 € ;
 - Sandwich : 2 € ;
 - Gâteau : 1 €.
- Fixation du prix de l'emplacement pour les journées « produits du terroir » :
 - 30 € ;
 - Caution demandée de 200 €.
- Fixation du montant reversé au receveur principal :
 - Indemnité de la commune au taux de 100 %
- Création de 5 postes d'Adjoint Technique 1^{re} classe.
- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise.
- Installation d'un point lumineux par le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) sur la RD 826 :
 - Montant des travaux à la charge de la commune : 327 €.
- SMICTOM* : validation de changement de statut :
 - Nouvelle convention pour la réhabilitation de la décharge de Dremil-Lafage.
- Agenda 21 : Demande d'adhésion (gratuite) au « réseau des villes durables ».
- Choix des enseignes pour les bâtiments municipaux :
 - Le Centre de Loisirs sera signalé par une enseigne : « Centre de Loisirs » ;
 - La mairie affichera au fronton une mention « Liberté, Égalité, Fraternité » ;
 - L'école portera le nom d'« École publique Claude Gonzalez ».

Les montants respectifs pour les enseignes sont de 4200 € pour l'école et le centre de loisirs et de 1662 € pour la Mairie.

* Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM).

Points divers

- Le « Fil vert », manifestation cycliste organisée par la CUGT (4-5 juin 2011) :
 - les randonnées cyclistes partiront de Pin-Balma et traverseront les villes alentour dont Flourens ;
 - Réunion de préparation le 19/01 à 10 h.
- Le montant des dons du Téléthon 2010 s'élève à 636,55 €.
- Un concert de l'orchestre de chambre de Toulouse, dans le cadre des activités culturelles du Conseil général, sera donné le 21 avril dans la salle des fêtes de Flourens.



Règlement du CLAE au 3 janvier 2011

Ouverture

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7 h 30 à 8 h 50, de 12 h à 13 h 45 et de 16 h 45 à 18 h 30.

Inscription de l'enfant

Deux documents obligatoires :

a) L'engagement de fréquentation du CLAE, tableau formulaire renseigné selon votre choix :

- au mois ;
- au trimestre ;
- à l'année scolaire.

b) Justificatif du Quotient Familial ou avis d'imposition. Attention sans ces justificatifs le tarif le plus cher sera appliqué.

Responsabilité des parents

Les enfants sont confiés à l'animateur. Les enfants ne seront remis qu'à une personne dûment mandatée par écrit.

Frais de participation des familles

Dans sa séance du 17 décembre 2010 le Conseil Municipal a décidé que le tarif normal serait celui de l'engagement à l'acte c'est-à-dire avec réservation. 70 % des familles ayant un enfant en élémentaire et 80 % des familles ayant un enfant en maternelle se sont engagées par écrit à ce que leurs enfants fréquentent la structure.

CLAE : tarif mensuel normal à l'acte avec réservation et engagement écrit de la famille

QF*	tarif/horaire	matin	midi	soir	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
0 à 399	0,304	5,47	7,66	7,66	13,13	15,32	13,13	20,79
400 à 499	0,315	5,67	7,94	7,94	13,61	15,88	13,61	21,55
500 à 599	0,326	5,87	8,22	8,22	14,08	16,43	14,08	22,30
600 à 699	0,337	6,07	8,49	8,49	14,56	16,98	14,56	23,05
700 à 899	0,347	6,25	8,74	8,74	14,99	17,49	14,99	23,73
900 à 999	0,358	6,44	9,02	9,02	15,47	18,04	15,47	24,49
1 000/1 099	0,369	6,64	9,30	9,30	15,94	18,60	15,94	25,24
1 100/1 300	0,380	6,84	9,58	9,58	16,42	19,15	16,42	25,99
+ de 1 300	0,456	8,21	11,49	11,49	19,70	22,98	19,70	31,19

Un tarif majoré de 30 % est instauré pour les familles n'ayant pas réservé. Ce tarif sera appliqué de manière exceptionnelle le mois en cours.

Le mois suivant les familles devront faire l'acte de réservation. Si ce n'est pas le cas le CLAE sera dans l'obligation de refuser les enfants.

CLAE : tarif mensuel majoré, application exceptionnelle

QF*	tarif/horaire	matin	midi	soir	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
0 à 399	0,400	7,20	10,08	10,08	17,28	20,16	17,28	27,36
400 à 499	0,414	7,45	10,43	10,43	17,88	20,87	17,88	28,32
500 à 599	0,429	7,72	10,81	10,81	18,53	21,62	18,53	29,34
600 à 699	0,443	7,97	11,16	11,16	19,14	22,33	19,14	30,30
700 à 899	0,457	8,23	11,52	11,52	19,74	23,03	19,74	31,26
900 à 999	0,471	8,48	11,87	11,87	20,35	23,74	20,35	32,22
1 000/1 099	0,486	8,75	12,25	12,25	21,00	24,49	21,00	33,24
1 100/1 300	0,500	9,00	12,60	12,60	21,60	25,20	21,60	34,20
+ de 1 300	0,600	10,80	15,12	15,12	25,92	30,24	25,92	41,04

* Quotient Familial

Règlement du CLSH pour les journées du mercredi, à compter du 03 janvier 2011

Ouverture

Les mercredis de 7 h 30 à 18 h 15.

Inscription de l'enfant

Deux documents obligatoires :

a) L'engagement de fréquentation du CLSH du mercredi, tableau formulaire renseigné selon votre choix

- au mois ;
- au trimestre ;
- à l'année scolaire.

b) Justificatif du Quotient Familial ou avis d'imposition. Attention sans ces justificatifs le tarif le plus cher sera appliqué.

Responsabilité des parents

Les enfants sont confiés à l'animateur. Les enfants ne seront remis qu'à une personne dûment mandatée par écrit.

Frais de participation des familles

Dans sa séance du 17 décembre 2010 le Conseil Municipal a décidé que le tarif normal serait celui de l'engagement à l'acte c'est-à-dire avec réservation.

CLSH Mercredi : tarif mensuel normal à l'acte avec réservation et engagement écrit de la famille

Quotient Familial	tarif/horaire	demi-journée	journée
0 à 399	0,393	7,78	15,56
400 à 499	0,407	8,06	16,12
500 à 599	0,421	8,34	16,67
600 à 699	0,435	8,61	17,23
700 à 899	0,449	8,89	17,78
900 à 999	0,463	9,17	18,33
1 000 à 1 099	0,477	9,44	18,89
1 100 à 1 300	0,491	9,72	19,44
Plus de 1 300	0,589	11,66	23,32

Un tarif majoré de 30 % est instauré pour les familles n'ayant pas réservé. Ce tarif sera appliqué de manière exceptionnelle le mois en cours.

Le mois suivant les familles devront faire l'acte de réservation. Si ce n'est pas le cas le CLSH sera dans l'obligation de refuser les enfants.

CLSH Mercredi : tarif mensuel majoré, application exceptionnelle

Quotient Familial	tarif/horaire	demi-journée	journée
0 à 399	0,510	10,098	20,196
400 à 499	0,529	10,474	20,948
500 à 599	0,547	10,831	21,661
600 à 699	0,565	11,187	22,374
700 à 899	0,583	11,543	23,087
900 à 999	0,602	11,920	23,839
1 000 à 1 099	0,620	12,276	24,552
1 100 à 1 300	0,638	12,632	25,265
Plus de 1 300	0,766	15,167	30,334

L'Agenda 21: où en est-on?

Au printemps dernier, la municipalité a décidé de lancer un projet Agenda 21 local.

C'est un projet qui se veut concret et dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire. Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, écoles, habitants, associations, entreprises.

Il se déroule en plusieurs étapes :

1. Élaboration d'un diagnostic préalable donnant une bonne connaissance du territoire sur le plan économique, social, environnemental et organisationnel.
2. Définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen et long termes, les méthodes et les moyens d'actions proposés, les acteurs et les partenaires impliqués ainsi que les critères d'évaluation.
3. Mise en œuvre d'un programme d'actions concrètes.
4. Évaluation systématique et permanente des politiques menées et des actions engagées dans une logique d'amélioration continue.

Pour établir le diagnostic, 2 solutions s'offraient à nous :

- Sous-traiter l'étude à un cabinet d'études ou
- Faire faire cette étude par des étudiants dans le cadre d'un stage.

La première solution étant trop coûteuse, nous avons opté pour la solution « stage étudiant ». Lorsque nous avons voté le projet en conseil municipal, les stages de fin d'études correspondant à notre problématique étaient tous commencés ou pourvus.

C'est pourquoi nous avons dû attendre la promotion suivante pour trouver des étudiants intéressés et disponibles pour le travail que nous proposons.

C'est donc à partir de janvier 2011 que des étudiants de l'EIP (Ecole d'Ingénieurs de Purpan) dans le cadre de leur DA (Domaine d'Approfondissement en dernière année d'école) travailleront sur le diagnostic de la commune, préalable au plan d'actions.

Ce DA - *Stratégie Territoriale et Action Locale* - se déroulera entre le lundi 31 janvier 2011 et le



jeudi 14 avril 2011. Après une période de cours et de préparation de terrain, les élèves ingénieurs travailleront sur le terrain et réaliseront des entretiens auprès d'acteurs du territoire entre le 14 mars et le 24 mars 2011. Suite à cela, ils seront amenés à réaliser leur diagnostic sous la forme d'un rapport d'étude qui sera restitué lors d'une réunion publique.

Mi-mars, ce sera donc une quinzaine d'étudiants qui sillonnera les rues de notre village et rencontrera certains d'entre vous.

Ce travail permettra d'appréhender les problèmes et les perspectives de notre commune et de mettre en place un plan d'actions dans une logique d'amélioration continue.

À l'issue de ce travail, et avec votre aide, un document sera réalisé afin de mettre en avant les axes qui seront traités en priorité.

Pour chaque axe, des actions seront définies collégialement, l'Agenda 21 en précisera les objectifs, les moyens à mettre en œuvre et les outils d'évaluation.

Vespa velutina nigrithorax

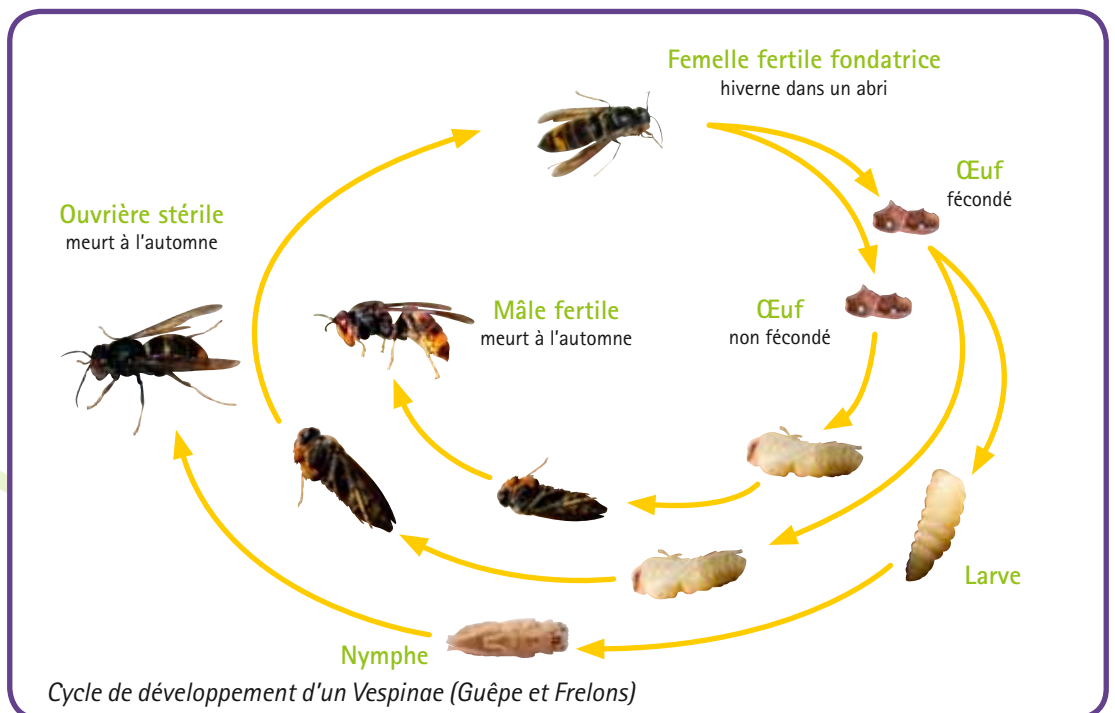
alias le « frelon asiatique »

Le « frelon asiatique » fait preuve d'une grande capacité d'adaptation.

- Essentiellement carnivore, le frelon se nourrit également de fruits mûrs et de nectar de fleurs à l'automne.
- L'insecte semble se disperser en suivant le réseau hydrographique.
- Les nids sont majoritairement construits à proximité d'un point d'eau.
- La lutte contre le « frelon asiatique » permet de limiter localement ses populations.
- Les différentes méthodes sont complémentaires les unes des autres, mais aucune n'évite une nouvelle infestation, car il est impossible de localiser tous les nids de cet insecte volant.

Nichoirs à mésanges

35 nichoirs à mésange charbonnière ou bleue ont été posés sur le territoire communal. Vous pouvez passer commande auprès du secrétariat de mairie.



Contre les frelons asiatiques, faites des pièges dès maintenant

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Le piège !

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres (pour une bonne surveillance).

Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Piégeage des femelles fondatrices

- De février à avril.
- Surveiller tous les jours : pour libérer les autres insectes (abeilles, papillons...)
- Arrêter le piégeage dès que d'autres insectes que ce frelon sont attrapés par le dispositif.

Destruction des nids

Consulter l'article du Policier Municipal dans le Regards d'octobre 2010.

Prédateurs naturels

Les prédateurs communs les plus efficaces sont les pics, les geais et les mésanges.

Avis aux amis des insectes: Projet « Apiphile »

La municipalité s'occupe depuis de nombreuses années des problématiques environnementales. Elle a proposé à l'école élémentaire de se joindre à son action afin de sensibiliser nos jeunes citoyens à la connaissance et à l'observation des insectes utiles (coccinelles, abeilles...). Et c'est avec grand plaisir que nous avons recueilli l'adhésion enthousiaste des enseignants qui vont porter Apiphile dans le cadre de leur « Projet d'école ». Ainsi Les enfants pourront se familiariser avec le monde des insectes en connaissant leurs morphologies, leur cycle de vie, leur habitat, leur alimentation et leur rôle dans l'écosystème.

Deux hôtels à insectes, confectionnés par l'ESAT du Vignalis, vont être mis à disposition des cinq classes à partir du 15 janvier 2011.

Ensuite des entomologistes viendront leur faire découvrir le monde des insectes. Un hôtel à insectes restera près de l'école, l'autre sera positionné en bordure du chemin botanique du bord du lac.

Il se trouve que cette sensibilisation à l'environnement a trouvé un écho auprès du rectorat qui s'intéresse aussi à cette problématique, et que Flourens sera école pilote dans ce projet qui sera mené cette année scolaire 2010/2011.

En septembre 2011, 200 écoles de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) se lanceront dans ce même projet d'après l'expérience flourensoise.



Cette action entre dans le cadre du projet *Apiphile* de la FREDEC¹ en partenariat avec le Rectorat de Toulouse, le FEDER², la CUGT, le Laboratoire des Sciences humaines de Toulouse 2, et bien sûr la commune de Flourens.

¹ Fédération régionale de défense contre les Organismes nuisibles des cultures.

² Fonds Européen de Développement Régional.

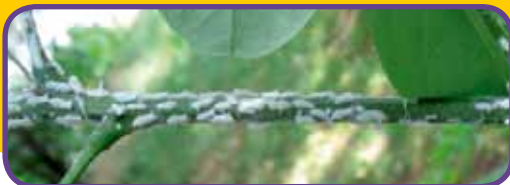
Moyens de lutte contre la cicadelle

La réunion publique d'octobre organisée par la mairie et animée par la FREDEC (Fédération régionale de défense contre les Organismes nuisibles), a permis à la centaine de participants d'avoir des informations sur le comportement de ce nuisible qui a pour nom scientifique la *Metcalfa pruinosa*.

Nous avons appris que les spécialistes reconnaissent que la lutte chimique est peu efficace. En effet cet insecte est très mobile. Les surfaces traitées sont rapidement recolonisées. On ne leur connaît pas chez nous de véritable prédateur.

L'INRA (Institut National de Recherche Agronomique) d'Antibes en a introduit un, à partir de 1999 : *Neodrynus typhlocibae* est un prédateur dont la femelle se nourrit de jeunes larves de *Metcalfa* et pond ses œufs dans les larves.

40 nids du prédateur ont été commandés et seront posés par la FREDEC chez les personnes ayant passé commande, ainsi que dans l'espace public. Il est encore possible de passer commande auprès du secrétariat de la mairie.



Animations passées...

Marché de Noël

Ce dimanche 28 novembre, premier dimanche de l'Avent, les portes de la salle des fêtes se sont ouvertes sur le traditionnel marché de Noël. Les différents artisans se sont retrouvés pour vous proposer leurs créations ou vous faire déguster leurs produits. La créativité était au rendez-vous et les idées ne manquaient pas pour un cadeau original ou gourmand. Toute la journée, Alain le magicien, sculpteur de ballons, a sillonné les allées proposant tantôt un cygne, tantôt une fleur ou bien d'autres modèles aux enfants qu'il rencontrait.



Repas des Anciens

Le dimanche 12 décembre 2010 flottait dans la grande salle un air de fête. Nous avons rendez-vous pour le Repas de Noël des aînés.

M. le Maire, Didier CORTES, accompagné des adjoints, des membres de la Commission Services à la Personne ainsi que des membres du CCAS, a accueilli chaque convive âgé de plus de 60 ans par un mot de bienvenue.

M. le Maire a ensuite souhaité à l'assistance, très nombreuse cette année, ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2011 avec une pensée toute particulière pour les Flourensois malades et pour les familles de ceux qui nous ont quittés

dans l'année. Il a également rappelé tout le plaisir à être présent parmi nos aînés, soit autour d'un délicieux déjeuner choisi avec soin pour l'occasion comme le repas des aînés, soit en se rendant à domicile rencontrer les personnes qui en ont exprimé le besoin dans le cadre du plan « Accompagnement Été » sous la houlette de la commission « Services à la Personne ». La municipalité garde toujours un œil vigilant et une écoute attentive aux besoins de nos aînés malades, en difficulté ou bien seuls le temps des vacances.

Pour celles et ceux de plus de 80 ans qui n'ont pu se joindre à nous pour partager cette fête, les membres de la commission « Services à la Personne » sont allés, à domicile, leur apporter une boîte de chocolats et leur présenter les meilleurs vœux de la municipalité pour 2011.

Ce traditionnel déjeuner de Noël est l'occasion propice aux souvenirs échangés, aux histoires racontées entre voisins de table.

Un repas dégusté avec plaisir, quelques pas de danse esquissés au son de l'accordéon de Danielli et de sa chanteuse, et voilà une agréable journée trop rapidement passée... mais rendez-vous est pris l'an prochain pour une nouvelle rencontre en toute convivialité.



Animations à venir...

Le Conseil Général de la Haute-Garonne présente: Concert de l'Orchestre de Chambre de Toulouse



Judi 21 avril 2011 à 20h30 – Salle des fêtes de Flourens
Concert gratuit, tout public

Le Conseil Général de la Haute-Garonne entame la tournée départementale 2011 de l'Orchestre de Chambre de Toulouse en offrant un concert gratuit à la commune de Flourens le jeudi 21 avril 2011 à 20h30 à la salle des fêtes.

Conventionné par le Conseil Général de la Haute-Garonne, l'Orchestre de Chambre de Toulouse arrive avec, dans ses valises, « Tchaïkovski, l'âme de la musique russe ».

La musique classique s'est surtout développée en Russie pendant la période romantique et moderne. Elle eut pour soutien la création de conservatoires à partir de 1859 et la production d'interprètes de renommée internationale tels que le violoniste David Oïstrakh, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, ou les pianistes Sergueï Rachmaninov, Alexandre Scriabine et Vladimir Horowitz.

Le programme proposé débute avec deux œuvres de compositeurs russes ayant occupé une place majeure dans l'avènement de la musique russe :

- La « symphonie de chambre » de Chostakovitch ;
- Les variations sur un thème de Tchaïkovski » de Arensky.

Pour terminer, l'Orchestre de Chambre de Toulouse donnera la « Sérénade pour cordes » dans laquelle Tchaïkovski nous montre toute sa maîtrise et son génie à travers le célèbre deuxième mouvement, sans aucun doute une des sérénades les plus populaires qui soit.

Contact presse : F. Parfondry
Tél. : 0534333040
Mail : service-presse@cg31.fr

Produits et vins du terroir

Les journées « Produits et vins du terroir » auront lieu cette année les 16 et 17 avril 2011. Vous pourrez retrouver pendant ce week-end les produits de nos régions.

Comme l'an dernier, des tables seront mises à votre disposition pour que vous puissiez concocter votre repas et le déguster sur place.



Musiques du monde

16 au 19 mars – Destination Caraïbes

Après les rigueurs de l'hiver, la commission Animation-Culture vous emmènera du 16 au 19 mars 2011 à **Destination des Caraïbes**.

Durant la semaine, différentes activités vous seront proposées.

Le mercredi et le samedi, à la bibliothèque municipale, vous pourrez consulter et/ou réserver des ouvrages sélectionnés pour vous.

Le jeudi, les enfants des écoles rencontreront l'ensemble « Mestizos » qui leur fera découvrir le folklore colombien et qui les invitera en musique à un voyage vers une terre de rythmes, de soleil et de métissage.

À midi, les enfants de la cantine découvriront des plats typiques de la région des Caraïbes.

Le samedi, le groupe « Ricasalsa » clôturera la semaine par un tour d'horizon de toute la Caraïbe, spectacle tout public aux sons des rythmes de la cumbia, du bambuco ou encore de la salsa. Conférence et Expositions seront aussi au ren-

dez-vous de ces journées.

Un programme détaillé de ces journées vous sera communiqué ultérieurement, surveillez vos boîtes aux lettres !



Service à la Personne

La Prévention et le « Bien Vieillir » après 60 ans ?



Atelier « Equilibre »
28 janvier 2011
Salle des fêtes
Vendredi matin

Atelier « Bien Vieillir »
Inscription
2^e semestre
au secrétariat
de la Mairie

La plupart des personnes perçoivent le vieillissement comme un déclin graduel des capacités physiques et intellectuelles. Or certains de nos aînés déclinent beaucoup moins que d'autres au même âge ou vivent en meilleure santé que des personnes plus jeunes. En effet on estime que seulement 30 % du vieillissement s'explique par l'hérédité, ce qui voudrait dire que la plupart des changements survenant avec l'âge, sont associés à d'autres facteurs. Cette observation est porteuse d'espoir : en modifiant certaines conditions et comportements, on peut améliorer ses chances de « Bien Vieillir ».

Soucieuse de prendre en considération la santé des personnes de 60 ans et plus, la municipalité de Flourens, en partenariat avec l'association « À Tout Âge », la Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Sud et le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire, a organisé une réunion publique sur le thème principal : « La prévention et le Bien Vieillir » le 6 décembre à Flourens.

Au cours de cette réunion ont été présentés :

- les ateliers « Equilibre », gymnastique adaptée permettant de redévelopper les sens afin de prévenir le risque de chute ;
- les ateliers du « Bien Vieillir » dont l'objectif est d'informer sur la diététique, le sommeil, la

consommation des produits médicamenteux... afin de mieux gérer sa santé.

Les personnes présentes à cette réunion ont pu ainsi choisir de s'inscrire à l'un ou l'autre de ces ateliers, proposés à Flourens.

Ateliers « Equilibre »

Le nombre d'inscriptions recueillies (10) permet donc d'ouvrir un cycle d'ateliers « Equilibre ». Ce cycle comporte 12 séances hebdomadaires, d'une durée d'1 h 30 environ, et est animé par un professionnel. Ces séances se dérouleront à la salle des fêtes de Flourens, le vendredi matin. La première séance est programmée le 28 janvier 2011.

Ateliers du « Bien Vieillir »

Le nombre insuffisant d'inscriptions (6) ne permet pas actuellement de démarrer les ateliers du « Bien Vieillir » ; ce n'est que « partie remise ». Une nouvelle proposition sera faite sur le deuxième semestre de cette année. Les personnes intéressées, et qui ne se seraient pas inscrites, peuvent se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Nous vous souhaitons d'agréables moments lors des ateliers Equilibre !

Une nouvelle centenaire à Flourens

À Flourens, comme partout en France, le nombre de centenaires ne cesse d'augmenter. Le 15 décembre dernier, Monsieur Didier CORTES, Maire, Mme Bernadette FAURE, première adjointe et Mme Germaine COUDERC, conseillère municipale, membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), sont allés fêter chez la Famille BAREILLE le centième anniversaire de Renée, qui vit chez Jacques, son fils et sa belle-fille.

En effet, Renée BAREILLE est née le 15 décembre 1910 à Toulouse. Veuve en 1950, elle a élevé deux enfants, Jacques chez qui elle vit actuellement et Robert, malheureusement décédé.

Dire que sa vie a été bien remplie est un pléonasme ! Elle a vécu les deux guerres, l'arrivée de l'eau courante dans les maisons, de l'électricité, l'avènement de l'automobile et de la sacro-sainte télévision.

Pour améliorer son ordinaire elle reconnaît prendre de temps en temps un peu de vin au repas ou un petit apéritif.

C'est ce verre de l'amitié qu'elle a partagé avec sa famille et les élus lorsque M. le Maire lui a offert un très beau bouquet de fleurs de la part du Conseil Municipal.



Vos repas à domicile

Pour répondre au plus près des besoins des habitants du village, la municipalité de Flourens a mis en place un service de « portage de repas à domicile », à l'attention des personnes âgées ou bien en incapacité physique temporaire de travail.

Cette mesure participe au maintien à domicile des personnes âgées et améliore leur vie quotidienne. Elle peut aussi répondre à un besoin ponctuel chez un particulier.

Depuis plus d'un an, cette activité est assurée à Flourens par un prestataire de service « Ansamble Midi Gastronomie » (cette entreprise est ancrée dans le Sud-Ouest depuis plus de 35 ans). Voici quelques informations sur ce « Service à la Personne ».

La composition des repas

Chaque repas est composé de 6 éléments :

- 1 potage ;
- 1 entrée (crudité ou charcuterie.) ;
- 1 plat protidique (viande ou poisson) ;
- 1 légume ou féculent d'accompagnement ;
- 1 fromage ou produit laitier ;
- 1 dessert (pâtisserie ou fruit cru.) ;
- 1 petit pain.

Le choix des menus

Chaque jour, 2 menus au choix sont proposés, auxquels il faut ajouter 1 régime sans sel et un régime sans sucre.

Les modalités de commande et le prix

Les repas sont livrés du lundi au vendredi avec une livraison le vendredi pour le samedi, dimanche et la veille pour les jours fériés.

Les factures sont payables par prélèvement automatique.

Si vous souhaitez simplement prendre un repas 1 fois, pour tester cette restauration à domicile, vous réglerez alors directement par chèque lors de la livraison du repas.

Le coût du repas est de 8,50 euros et il est ramené à 7,95 euros à partir de 15 repas mensuels.

Comment s'inscrire ou simplement, prendre des informations ?

Il faut appeler au 05 62 74 76 76 du lundi au vendredi. Vous serez en liaison avec les services de « Ansamble Midi Gastronomie » situé à Blagnac, 18 rue des Briquetiers.



État Civil

de septembre à décembre 2010

Naissances

ORLHAC Baptiste, Louis, Justin	14/09/2010
LÉZONGAR Robin, Guy, Claude	17/09/2010
RICHART Jessy, Eliot	01/10/2010
ALGANS Lola, Rosa, Elisa	08/10/2010
MARTY Louane, Geneviève, Monique	09/10/2010
MERY Eline, Danielle, Maryse	09/11/2010
PUI Coline, Agnès, Sophiane	19/11/2010
RIBES Raphael, Jean, François	22/11/2010
COUSO-GONZALEZ Axelle, Flora	24/11/2010
BENARD Liam, Gérard, Patrick	26/11/2010
GUIRAUD Roman, François, Irénée	12/12/2010



Décès

ALBERT Véronique, Marie-Jeanne épouse PARDINILLA	23/09/2010
PAULIN Raymond	05/10/2010
DE LA ORDEN Marguerite épouse ABADIE	09/10/2010
LACOMBE Marie Jeanne	12/10/2010
DUPUY Marie épouse CASTAGNER	25/10/2010

Calendrier des Manifestations

Dimanche 23 janvier	TOAC cyclisme	Après-midi	Cyclo-cross
Jeudi 27 janvier	ATA	14 h	Assemblée générale
Vendredi 4 février	École de Musique	20 h 30	Audition de Musique
samedi 5 février	Chorale Flouren'sol	20 h 30	Concert
Dimanche 6 février	FCPE	journée	Vide-greniers
Samedi 5 mars	Chasse	19 h	Repas
Jeudi 10 mars	ATA	journée	Repas-Spectacle
Vendredi 11 mars	FLORUS	20 h 30	Veillée
Du 15 au 19 mars	Municipalité		Destination les Caraïbes
Samedi 19 mars	Municipalité	20 h 30	Spectacle avec « Ricasalsa »
Vendredi 25 mars	ATA/CAJ	20 h 30	Belote
Samedi 26 mars	FCPE	20 h 30	Loto
Samedi 26 mars	SCRAP 31	9 h à 18 h	Atelier de scrapbooking
Dimanche 27 mars	SCRAP 31	9 h à 18 h	Atelier de scrapbooking
Samedi 9 avril	CAJ	20 h 30	Manifestation
Jeudi 14 avril	Municipalité	20 h 30	Réunion publique « Agenda 21 »
Samedi 16 avril	Municipalité	De 10 h à 19 h	Produits et vins du Terroir
Dimanche 17 avril	Municipalité	De 10 h à 19 h	Produits et vins du Terroir
Jeudi 21 avril	Municipalité	20 h 30	Orchestre de Chambre de Toulouse
Vendredi 22 avril	ATA/CAJ	18 h	Loto - Repas
Mardi 3 mai	ATA	journée	Repas - Spectacle
Samedi 7 mai	Théâtre des jeunes	20 h 30	Dose d'art Scénic (Salle des Fêtes)
Dimanche 8 mai	Municipalité Anciens Combattants	11 h 30	Commémoration
Dimanche 15 mai	FCPE	journée	Vide-greniers

Pause littéraire... à la bibliothèque

(en complément de l'article page 4)



Prix Renaudot 2010 pour Virginie Despentes, Mohamed Aïssaoui et Fabrice Humbert. Virginie

Despentes a décroché le Prix Renaudot pour son roman *Apocalypse Bébé*, Mohamed Aïssaoui reçoit le prix Renaudot de l'essai pour *L'Affaire de l'esclave Furcy* et le Renaudot poche a été attribué à Fabrice Humbert pour *L'origine de la violence*.

Michel Houellebecq reçoit enfin le Prix Goncourt 2010.

Annoncé comme grand favori depuis la rentrée, Michel Houellebecq a été couronné après un seul premier tour du jury par le plus prestigieux des prix littéraires français, le prix Goncourt, pour son cinquième et dernier roman *La carte et le territoire*, publié chez Flammarion.



Prix Femina 2010, Patrick Lapeyre. *La vie est brève et le désir sans fin* (chez P.O.L.) a finalement obtenu sept voix au sixième tour de scrutin contre six à Claude Arnaud pour *Qu'as-tu fait de tes frères ?* (chez Grasset). Patrick Lapeyre reçoit donc le Prix Femina, Sofi Oksanen le Femina étranger pour *Purge* (chez Stock) et Jean-Didier Vincent le Femina essais pour *Elisée Reclus* (chez Robert Laffont).



Prix Médicis 2010, Maylis de Kerangal, David Vann et Michel Pastoureau. A l'unanimité et au premier tour, le jury a décerné le Prix Médicis à Maylis de Kerangal pour *Naissance d'un pont* (aux éditions Verticales). Le Médicis étranger a été attribué à l'Américain David Vann pour *Sukkwon Island* (chez Gallmeister) et le Médicis essai à Michel Pastoureau pour *Les couleurs de nos souvenirs* (chez Seuil).

Prix Goncourt des Lycéens, Mathias Énard. *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*. C'est un voyage merveilleux auquel nous convie l'auteur, rythmé par les clameurs et les chuchotements, baigné de couleurs et de parfums. L'écrivain observe l'artiste Michel-Ange, respecte ses silences et ses hésitations, le suit dans les ruelles sinueuses et s'en fait un discret complice. Et l'écriture est comme le dessin : tantôt sensuelle comme les clairs-obscurs, tantôt tranchante comme la pierre aiguisée.



Et n'oublions pas l'ouvrage écrit par l'ancien résistant et diplomate Stéphane Hessel, « *Indignez-vous* », qui n'est pas primé mais connaît un succès fulgurant en librairie : 500 000 exemplaires ! Pour son premier ouvrage, Stéphane Hessel fait fort. Sorti le 21 octobre 2010, « *Indignez-vous* » épingle, en seulement 30 pages, le monde d'aujourd'hui.